

Région de BASSE NORMANDIE / Département du CALVADOS
Arrondissement de Bayeux / Canton de BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Commune
de
FONTAINE - HENRY

Conseil Municipal
Séance du 04 juillet 2017
COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix sept le quatre juillet à 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Philippe CAILLERE, Maire.

Présents : Messieurs CAILLERE, ROSELLO-DE MOLINER, NEDELEC, MADEC, CHRETIEN. Mesdames CAILLERE, RENAUDE, CREVON, ALVADO.

Absente excusée : Madame RACINE.

Absents : Monsieur D'OILLIAMSON,

Pouvoir : Madame Racine donne son pouvoir à Monsieur ROSELLO.

Secrétaire de Séance : Sandrine RENAUDE

Ajout d'un point N°5 à l'ordre du jour : Courrier reçu par la commune de Reviers. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ce point supplémentaire.

1 Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Point financier au 30.06.2017

Dépenses de fonctionnement 23% de réalisé sur le budget prévisionnel

Recettes de fonctionnement 30% de réalisé sur le budget prévisionnel

Dépenses d'investissement 48% de réalisé sur le budget prévisionnel

Recettes d'investissement 44% de réalisé sur le budget prévisionnel

3 Décisions modificatives

Au vu de l'analyse des comptes, certaines dépenses n'ont pas été prévue en début d'année. Il convient de faire un décision modificative 615218 (Autres bâtiments) -5 710€ vers le compte 6216 (personnel affecté par GFP de rattachement) +5 107 et au compte 657362 (CCAS) +600€

4 Eclairage public Chemin du Presbytère

Il s'agit de l'extension de l'armoire N°6 située chemin du Presbytère.

1 lampadaire à installer devant le cimetière et renouvellement des 3 lampadaires situés devant les logements calvados habitat. Le coût des travaux est estimé par le SDEC Energies à 43122.58€, reste à la charge de la commune 26 951.61€. Le projet est accepté à l'unanimité.

5 Courrier recommandé reçu par la commune de Reviers

La commune de Reviers a reçu un courrier recommandé de la CDC Seules Terre et Mer l'informant que la convention école serait résiliée à compter de septembre 2018. Le Maire de Reviers a répondu au Président de la CDC pour demander un rendez vous afin de connaître les motivations de cette rupture qui n'a pas été discutée en conseil communautaire. Pas de réponse à ce jour.

Trois solutions s'offrent à nous :

- Départ de la commune de Fontaine-Henry de la CDC Seules Terre et Mer pour intégrer la CDC Cœur de Nacre (demande déjà faite, en attente de réponse).
- Créer une commune nouvelle avec Reviers pour ensuite intégrer la CDC Cœur de Nacre.
- Demander au Maire de Caen d'intégrer Fontaine-Henry à Caen la Mer pour récupérer la compétence école.

6 Informations et questions diverses

-Tenue des permanences pendant les congés de la secrétaire : le 13 juillet fermeture de la Mairie, les 17 et 20 juillet tenue des permanences par Corinne et Cyrille, le 17 aout fermeture de la Mairie et le 24 aout permanence tenue par Philippe Caillère.

- Le locataire du logement de l'ancienne mairie, Monsieur Bazire, donne son congé et libérera la logement le 15 septembre 2017. Le conseil municipal décide de passer le loyer à 450€ hors charges.

- Remerciement l'association le Thaon des loisirs et de l'association France Adot 14 pour la subvention accordée.

- Madame Guilhou, institutrice nous envoie ses remerciements pour la carte et les fleurs offertes lors de son départ en retraite.

- Courrier de Jonathan Demey pour demander un CDI et revaloriser son salaire.

- Courrier du Président de la région Normandie : Le 18 mai 2017 signature d'un accord actant la révision des Plans de Développement Rural (PDR) normands pour un montant global de 412 millions d'euros.

- Préfecture du Calvados : Arrêté préfectoral portant projet de périmètre du Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen issu de la fusion du Syndicat dit RESEAU et du Syndicat d'eau de la source de Thaon.

- Préfecture : Prescription d'une fouille archéologique préventive pour le lotissement "les Hauts de Fontaine".
 - Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018
 - Préfecture information du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).
 - SIDOM : Proposition de mise en place de colonnes enterrées verre et papiers. Le conseil municipal refuse
 - Jazz dans les prés le 21 juillet 2017
 - Travaux: Le garde au corps de l'église est posé, la balustrade au niveau de l'abri bus de la place de la fontaine est tordu. Mise en place de blocage de l'accès au stade fait.
 - Commission finance CDC STM : mise à disposition de service pour 25€ de l'heure et vote de la fiscalité.
 - Devis pour la mise en place de panneau lumineux à Fontaine-Henry : 8268€ TTC +700€ par an
 - Devis de 3292€ HT pour l'achat d'un lave-vaisselle avec bac de pré lavage. 6 votes pour et 3 abstentions.
 - Demande d'élagage de la cavée.
 - Envoyer les courrier pour le curage des rivières.
 - Les plans de la salle St Clair sont faits, en attente de devis.
- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les membres du Conseil Municipal

Le secrétaire

Le Maire